



A TOUS LES PARENTS

Le 30 Juin 2023

DATE DE LA RENTREE

Le Lundi 4 septembre 2023 à 8 h 30 pour les élèves de 6^e, 6^e SEGPA et 6^e ULIS (1^{ère} année du dispositif)
Le Mardi 5 septembre 2023 à 8 heures pour **tous les autres niveaux** (5^e, 5^e SEGPA, 5^e ULIS, 4^e, 4^e SEGPA, 4^e ULIS, 3^e, 3^e SEGPA et 3^e ULIS).

ACCUEIL POUR LES PARENTS D'ELEVES DE 6^E

Le Lundi 4 septembre, après la rentrée des élèves de 6^e, vers 9 h 00, nous nous retrouverons pour un temps d'échange autour d'un café au réfectoire.

ACCES AU COLLEGE

L'accès se fera par le portail rue Jean Marie De La Mennais près du self.

HORAIRES

Nous pratiquons la semaine continue du lundi au vendredi, avec cours le mercredi matin.
Cours de 8 h 00 à 12 h 10 et de 13 h 30 à 16 h 40.
Les classes de 6^{èmes} et dispositif ULIS n'auront jamais cours le mercredi.
Les élèves de 5^{èmes} auront cours un mercredi sur 2 en semaine paire.

ÉTUDE DU SOIR

Une étude est proposée chaque soir de 17h à 18h.
(Cf : fiche tarification 2023-2024)

LIVRES

Les manuels scolaires sont mis à disposition pour l'année scolaire, et seront distribués le jour de la rentrée. Ils seront à rendre à la fin de l'année scolaire. Il importe d'en prendre le plus grand soin. Chaque élève est responsable de ses livres. Toute détérioration ou perte sera facturée.

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous avez reçu la liste des fournitures demandées par niveau et vous avez la possibilité de les commander par pack avec Bureau Vallée par l'intermédiaire du bon de commande mis à disposition.
Les familles qui ont commandé ou qui commanderont leurs fournitures pourront venir les récupérer au secrétariat à compter du mardi 22 Août 2023 de 8h à 17h sans interruption hors mercredi après-midi.

ABSENCES

Pour toute absence, vous devez téléphoner au bureau de la Vie Scolaire (02.97.25.90.80) ou envoyer un mail à vie.scolaire@saints-anges.org
En cas d'absence prévue, merci de prévenir le bureau de la vie scolaire dès que possible en utilisant le carnet de correspondance.

CONTRIBUTION DES FAMILLES

Pour que notre établissement contribue à plus de justice, le Collège « Les Saints-Anges » a mis en place un système de péréquation. (Voir la feuille sur les tarifs 2022/2023)

Nous proposons le prélèvement automatique pour la contribution des familles (10 versements). Une réduction (10 % par enfant) est accordée aux familles qui ont 3 enfants dans les établissements primaires ou secondaires de Pontivy (« Les Saints-Anges » - « Jeanne d'Arc-Saint-Ivy » - « Kerlebost » - « Claude Marquet » - « Notre-Dame de Joie » - « Saint-Joseph-Le Château »). En contrepartie de cette remise, un justificatif (certificat de scolarité) sera exigé afin de pouvoir y prétendre.

ASSURANCE SCOLAIRE

Il est proposé une assurance individuelle à toutes les familles n'ayant pas fourni leur propre attestation d'assurance, prouvant que leur enfant est bien couvert pour les activités sportives, les stages en entreprise, les sorties diverses, les séjours linguistiques...

OBJETS PERDUS

On constate, au cours de l'année, que beaucoup d'objets sont égarés ou ne sont jamais réclamés par leur propriétaire au bureau de la vie scolaire : trousse, tenues de sport, chaussures... Il existe un moyen simple pour reconnaître ses affaires : les marquer à ses initiales (étouffe ou feutre). L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte des objets personnels.

SECRETARIAT

Il est ouvert

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi : 17 h 00)
- Mercredi de 08 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 02.97.25.25.30.

Adresse mail : accueil@saints-anges.org

Site internet : <http://www.saints-anges.org>

REPAS (CONCERNE TOUS LES ELEVES)

Les demi-pensionnaires ne sortent pas de l'Établissement entre 8 h 00 et 16 h 40 sans autorisation.

La restauration est assurée en self-service entre 11 h 50 et 13 h 00. Les menus sont mis en ligne sur le site du collège et EcoleDirecte.

Pour les élèves externes qui souhaitent manger occasionnellement au self, une réservation sera possible directement sur EcoleDirecte.

Les cartes de self seront distribuées le jour de la rentrée par le professeur principal de votre enfant.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez,

Nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Christophe LE GOFF

Collège "Les Saints-Anges"
21 rue J.M de La Mennais
56300 PONTIVY
02 97 25 25 30